



**Certificat d'affichage pour l'enquête publique relative à la révision de la
Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine**

Je soussigné Philippe RALLU
Maire de la Commune de SOUGE LE GANÉLON

atteste par la présente que l'avis d'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision de
la Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine a fait l'objet d'un affichage aux emplacements
habituels du lundi 17 avril 2023 au vendredi 9 juin 2023.

Fait à Souge le Ganelon, le 09 JUIN 2023
Le Maire, Philippe RALLU

